

# **Pacte de Responsabilité :**

## **Les allocations familiales en danger !**

### **Une seule solution :**

### **la mobilisation !**

En ce début d'année, les annonces de Hollande et les chantiers lancés par le gouvernement se traduisent par de graves menaces qui pèsent sur l'avenir de la Sécurité Sociale. Dans le Pacte de Responsabilité, le financement d'une branche de la Sécurité Sociale est remis en cause. Les Allocations Familiales financées par les cotisations sociales à l'entreprise ne seraient plus qu'un souvenir en 2017. Le financement de la branche famille ne dépendrait plus que des impôts, dépendant chaque année des orientations politiques du gouvernement et fluctuant au gré de ces priorités économiques.

Dans cette logique libérale qui alimentera le budget Famille ? L'augmentation de la CSG ou de la TVA... des mesures qui auraient toutes une conséquence désastreuse sur le pouvoir d'achat des familles.

Remettre en cause la socialisation d'une partie de la rémunération des salariés et faire cadeau de ces 36 milliards au patronat relève de l'escroquerie.

En décidant de transférer le financement de la politique familiale sur les ménages, le président de la République remet en cause le socle de la protection sociale. Le financement socialisé de la protection sociale permet aux salariés et à leur famille de mieux prendre en charge la garde des jeunes enfants et l'éducation, il aide les familles populaires les plus touchées par la crise, par la précarité de l'emploi et l'explosion du chômage.

Le MEDEF applaudit à l'annonce de ce cadeau inespéré aux grands patrons et aux action-

naires et annonce d'emblée qu'il n'y aura pas de contreparties chiffrées en terme d'emplois. Une seule logique semble d'ailleurs motiver le Pacte de Responsabilité qui devrait être bouclé d'ici juin : diminuer le « coût du travail » en augmentant de plusieurs milliards le « coût du capital » !

**Le Pacte s'articulerait autour de 4 axes :**

**1/ Diminuer les cotisations des entreprises.**

**2/ Des économies supplémentaires sur le budget public, 50 milliards sont annoncés.**

**3/ La suppression des cotisations sociales destinées à la branche famille: 36 milliards à compenser par de nou-**

**veaux impôts.**

**4/ Un engagement en faveur de l'emploi avec la mise en place d'un Observatoire des contreparties...** Où les syndicats ont un strapontin et où le gouvernement n'annonce aucune exigence vis-à-vis des employeurs.

Les cadeaux fiscaux octroyés par le gouvernement Ayrault aux entreprises s'accumulent. Rappelons le Crédit Impôt Compétitivité Emploi accordé en 2013 sur 3 ans aux entreprises. Le CICE représente 10 milliards en 2014 et se traduira fin 2015 par un versement de 20 milliards aux employeurs sans aucune contrepartie sociale.

La CGT appelle à l'action



pour défendre la protection sociale solidaire, pour conserver et garantir le rôle essentiel des allocations familiales financées à partir des entreprises et du travail des salariés.

Pourquoi sommes-nous un des rares pays où les femmes composent la moitié du salariat ? Parce que ce salaire socialisé (les allocations familiales) comme nulle part ailleurs a permis un financement des gardes collectives de la petite enfance de 0 à 3 ans et une aide financière aux parents.

Maintenir les allocations familiales avec un financement à partir de l'entreprise est un élément essentiel pour gagner l'égalité Femmes-Hommes à l'entreprise, la possibilité concrète du maintien dans l'emploi des jeunes mères.

**C'est un enjeu de société !**

**Autant de raisons de se mobiliser massivement le 8 mars à l'occasion de la journée internationale pour l'égalité et les droits des femmes. La CGT appelle à participer à la manifestation unitaire à Paris Samedi 8 Mars à 14h30 de Bastille à Richelieu Drouot.**

Les prestations gérées par la Caisse d'Allocation Familiale sont les Allocations Familiales perçues par 5 millions de familles à partir du 2<sup>ème</sup> enfant, le Complément Familial perçu par

870 000 familles à partir du 3<sup>ème</sup> enfant sous condition de ressources, l'Allocation de Rentrée Scolaire versée à plus de 3 millions de familles, les prestations Logement pour 6,3 millions de ménages, les cotisations vieillesse des parents au foyer dont bénéficient 1,6 millions de personnes... et la principale ressource de la branche famille de la Sécu est constituée par les cotisations sociales à l'entreprise, c'est 57% des recettes des CAF que Hollande veut supprimer, sous les applaudissements du MEDEF. Le patronat n'a jamais accepté ce système par répartition depuis la création de la Sécurité Sociale en 1945 ne laissons pas le gouvernement lui donné satisfaction !

**Au moment où les grandes entreprises françaises affichent un bénéfice de 80 milliards en 2013** dont 40 sont distribués aux actionnaires, au moment où les employeurs se gavent d'exonérations fiscales, 33 milliards en 2013, c'est au coût du Capital qu'il faut s'attaquer ! La CGT exige : Le maintien des cotisations sociales familiales; L'annulation immédiate du projet gouvernemental de transfert des 36 milliards vers l'impôt; L'abandon du Pacte de Responsabilité.

Imposons des choix économiques favorisant l'augmentation des salaires, la sécurisation de l'emploi, la protection sociale ...

## **Ensemble pour agir et se faire entendre Journée d'action unitaire mardi 18 mars.**

# **Je me syndique à la CGT !**

**Nom:** ..... **Prénom:** ..... **Age:** .....

**Adresse:** .....

..... **Ville:** ..... **Code Postal:** .....

**Tél:** ..... **E-mail:** .....

**Entreprise:** .....

**Ville et code postal de votre entreprise:** .....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex  
Tél.: 01 48 18 83 92 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

